



REGLEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

SAUT DE BARILS

I. PRÉSENTATION ÉPREUVE

I.1. Définition

Le saut de barils est une épreuve de saut en longueur qui consiste à franchir un nombre croissant de barils.

I.2. Installations sportives

I.3.

I.3.1. Zone d'évolution

La piste doit être de taille réglementaire, 56 x 26 au minimum.

La glace doit être suffisamment dure et plate (sans bosses, trous...).

L'accès à la glace est exclusivement réservé aux compétiteurs, aux officiels, aux médias accrédités et aux secours pour intervention.

Lors des sauts, la zone saut et réception sont délimitées clairement par des plots ou modules gonflables et sécurisés. La zone d'évolution est libre de tout obstacles ou éléments jugés dangereux. Chaque épreuve de saut comprend une zone d'élan, une zone de saut et une zone de réception.

Une zone d'entraînement peut être prévue, si c'est le cas, elle doit répondre aux mêmes exigences que la zone officielle. Les temps d'échauffement sont les mêmes pour tous les compétiteurs.

Les différentes zones :

La zone d'élan :

Elle n'a pas de limites de départ, chaque patineur est libre de choisir son point de départ, en fonction de la place disponible. Cependant une trop grande course d'élan est très coûteuse en énergie. La ligne de zone de saut met fin à sa limite. (Ligne entre les plots de couleurs jaune) tant que le compétiteur n'a pas franchi cette ligne il peut recommencer sa course d'élan si elle ne lui semble pas satisfaisante.



La zone de saut :

Elle est délimitée par la ligne de zone de saut (plots jaune), et le premier cône de la zone de réception, une fois que le patineur est entré dans cette zone son essais est compté « validé » ou non.



La zone de réception :

Elle est délimitée par le premier cône après le dernier baril.



1.3.2. Matériels

- Les barils :

Taille officielle des barils :

LONGUEUR : 0,79m

DIAMETRE : 0,40m

Matière :

Ces barils doivent être faits de fibre (pour les barils intermédiaires uniquement) et/ou de mousses (pour les barils aux extrémités) ou d'un matériau similaire, non dangereux. Prévoir des barils supplémentaires en cas de casses.

- Les cales :

Les cales en bois ou plastique sont disposées devant le premier et le dernier baril de manière à stabiliser l'ensemble des barils sur la glace.

Deux cales de rechange identiques aux premières doivent être prévues en cas de besoin.

- Les plots :

Comme indiqué plus haut **8** plots sont positionnés en entonnoir avant le saut et **8** après le saut. Les **4** plots de couleurs différentes formes la zone de saut. Total de 20.

- Fanions :

2 fanions sont positionnés au niveau du premier baril.

I.4. Les juges

Le jury est composé au minimum de 3 juges :

2 juges de sauts.

1 juge de table.

Les juges de sauts :

Les juges de sauts sont sur la piste.

Ils vérifient le port des protections obligatoires.

Ils valident ou non la réussite des sauts.

Ils replacent les barils.

Ils augmentent le nombre de barils à chaque longueur sautée.

Le juge de table :

Le juge de table est installé sur la table de jugement en bord de piste.

Il retranscrit sur la feuille de marque le résultat des juges de sauts.

Il affiche les résultats et le classement final sur le panneau d'affichage.

I.5. Équipements

Le compétiteur doit avoir **une tenue correcte**, aucune tenue vestimentaire particulière n'est imposée. Les patineurs **porteurs de lunettes** de vue doivent les avoir sécurisés en les attachant. Il est fortement recommandé de porter des lentilles de contact ou une grille afin de protéger les yeux en cas de rupture des verres.

Le compétiteur utilise obligatoirement **des patins de hockey non modifiés**, il est interdit d'utiliser des patins artistiques ou patins de hockey à pointes.

Le port du **casque et des gants** sont **obligatoires**.

Les protections suivantes sont fortement recommandées :

- Genouillères
- Coudières
- Culotte/short de protection coccyx
- Protection dorsale, protèges poignets ou autre

II. DÉROULEMENT COMPÉTITION

II.1. Chambre d'appel

Chambre d'appel : tous les compétiteurs doivent se présenter au point désigné pour confirmer leur présence et pour rappel des règles de compétition.

II.2. Tirage au sort

L'ordre de passage s'effectue en fonction du nombre de barils du premier saut annoncé. L'un des juges annonce l'ordre de passage de façon audible.

II.3. Échauffement

Une zone d'entraînement sera prévue avant le début de la compétition de la discipline, elle doit répondre aux mêmes exigences que la zone officielle. Le temps d'échauffement doit être le même pour tous les compétiteurs et est à l'appréciation des juges.

II.4. Passage

À l'appel de son nom, le compétiteur dispose d'un délai de 30s pour s'élancer. Lorsqu'il ne reste que 3 compétiteurs ce délai est supprimé.

Le compétiteur dispose de 3 essais maximum par saut.

La longueur initiale des barils est annoncée par les compétiteurs en début de compétition. Le nombre de barils est augmenté de baril en baril après la longueur de départ. Lors du dernier essai, ils peuvent choisir le nombre de barils maximum. Aucune technique ou position particulière n'est imposé pour le franchissement des barils.

III. SYSTÈME DE NOTATION

III.1. Les essais

L'essai est validé si :

- Le patineur franchit les barils sans les toucher.

L'essai est invalidé si :

- Un baril est déplacé ou touché à l'issue du saut.
- Le patineur s'engage au-delà de la ligne de zone de saut sans franchir les barils.
- Le patineur sort de l'axe des barils.

III.2. Les impasses

Une impasse signifie que le patineur décide de ne pas franchir certaines longueurs.

Après un essai raté, le patineur peut décider de passer à la longueur souhaitée. Son nombre d'essais restants est alors reporté à la longueur choisie.

Dans tous les cas, c'est la dernière longueur franchie qui détermine le classement.

Il est fortement recommandé d'utiliser les impasses judicieusement afin d'optimiser sa performance.

III.3. Notation à points

Une note de 0 à 100 est attribuée lors de l'exécution d'une figure durant le saut, cette figure doit être présente dans la liste ci-dessous et doit répondre aux critères de validation du saut (voir III.3.1. Les essais). Cette note est établie pour départager les participants **lors des égalités**. Plusieurs figures peuvent s'accumuler lors d'un saut.

Les notes sont :

- Indépendantes pour chaque baril.
- Prioritaires par rapport au nombre de saut réalisé dans le baril concerné.

Nombre de points par figures :

- Sac à dos : 20
- 180 : 10
- 360 : 25
- 540 : 40
- 720 : 60
- Salto arrière : 80
- Salto avant : 90

Saut sac à dos : les mains du patineur rentrent en contact avec ses pieds pour valider la figure



III.4. Égalité

Les ex-æquo sont départagés de la manière suivante :

- Le concurrent qui possède la plus haute note à, la hauteur où se produit l'ex-æquo est classé avant l'autre.
- Le patineur ayant fait le plus petit nombre de sauts au baril auquel se produit l'ex-æquo sera classé avant l'autre.
- Si l'ex-æquo subsiste, le concurrent ayant manqué le moins de sauts sur l'ensemble de l'épreuve, sera classé avant l'autre.

S'il porte sur une place autre que sur le podium, les participants seront classés ex-æquo dans la compétition.

LONGEUR/ NOM	8	9	10	11	12	13	14	15	PERF	CLASSEMENT
A	-	O	XO	O	XO 15	XXX			12	4 ème
B	O	XO	-	O	-	XXO 50	XXX		13	1 er
C	-	XO	O	XO	XO	O	XXX		13	3 ème
D	O	XO	XO	XO	O	XXX			12	6 ème
E	-	O	O	XO	O	XO 25	XXX		13	2 ème
F	-	XX-	X						0	7 ème
G	O	-	XXO	O	O	X-	XX		12	5 ème

O = essai réussi x = essai raté - = impasse

IV. RÉSULTATS

Le vainqueur est celui qui franchit la plus grande longueur. Même après que tous les autres concurrents aient échoué, le vainqueur pourra continuer à sauter jusqu'à ce qu'il ait perdu le droit de poursuivre la compétition, ou autrement dit lorsqu'il aura à son tour échoué.

Les résultats de chaque catégorie sont affichés sur les panneaux d'affichage dans la journée.